

Neuchâtel, le 21 décembre 2021

## Une structure d'animation socioculturelle solide et ambitieuse pour la jeunesse de la ville

**Dès le 1er janvier 2022, sous le nom de Centre de Loisirs de Neuchâtel, les jeunes de la commune de Neuchâtel bénéficieront du déploiement d'un nouveau projet institutionnel, issu de la fusion des associations de l'actuel Centre de Loisirs, installé depuis 1964 sur la colline de la Boine, et de la Jeunesse de la Côte de Peseux, active depuis 1983 à Peseux et Corcelles-Cormondrèche. Les deux associations ont acté leur union, le 28 octobre dernier, en assemblées générales. Cette fusion, devenue évidente, est le résultat d'une volonté partagée d'offrir à la jeunesse des prestations socioculturelles et socio-éducatives cohérentes et pertinentes sur l'ensemble du territoire communal. Une démarche largement soutenue par la Ville de Neuchâtel.**

*« Depuis de nombreuses années, en raison de leur proximité géographique, nos deux associations collaborent et entretiennent des relations étroites »,* explique Mathieu Neuenschwander, responsable de la Jeunesse de la Côte. En 2019, la perspective de la fusion des communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin donne un coup d'accélérateur supplémentaire aux réflexions en cours sur la nécessité d'un rapprochement.

*« Les bouleversements de la crise sanitaire nous ont confortés dans la conviction que nous devons nous unir. Notre motivation à accompagner les jeunes, sans distinction et discrimination, sur l'ensemble du territoire communal, et à soutenir les plus vulnérables d'entre elles et eux, n'a été que renforcée »,* affirme Michaël Frascotti, directeur du Centre de Loisirs.

L'année 2021 aura donc logiquement été celle de la concrétisation d'un projet auquel l'ensemble des actrices et acteurs des deux structures ont adhéré de manière unanime. *« La Ville de Neuchâtel ne peut que saluer cette union qui permettra de garantir l'accès aux prestations offertes par le Centre de Loisirs pour l'ensemble des jeunes de la ville »,* relève le conseiller communal Thomas Facchinetti, responsable de l'intégration.

## Lieux d'accueil maintenus et prestations élargies

« Le Centre de Loisirs de Neuchâtel pourra compter sur l'engagement et la motivation d'une équipe multidisciplinaire compétente, composée de 11 collaboratrices et collaborateurs, et renforcée par deux apprenti-e-s », explique Michaël Frascotti. Toutes et tous œuvreront désormais sous une identité commune, déclinée dans trois secteurs : La Boine, La Côte et le secteur Hors Murs. « Les secteurs de la Boine et de la Côte poursuivront leur mission d'accueillir les enfants et les jeunes dans les actuels locaux de la Boine, de Peseux et de Corcelles », précise Mathieu Neuenschwander. Et d'ajouter : « nous sommes très heureux de voir nos activités pérennisées, et surtout, de rejoindre une institution forte et solide, dotée d'importantes ressources. »

Quant à l'équipe du secteur Hors-Murs, elle continuera à intervenir dans l'espace public, sur les places de jeux et de sports et dans les quartiers, et ceci sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. « L'extension du territoire nous permettra de toucher des jeunes qui ne bénéficiaient d'aucune structure d'animation, comme à Valangin où le Centre de Loisirs a récemment proposé des animations à la salle de gymnastique », précise Michaël Frascotti. Depuis 2015, le Centre de Loisirs va à la rencontre des jeunes, dans leur environnement, déployant ainsi un dispositif d'animation mobile qui s'adapte en permanence aux besoins, attentes et projets des jeunes, ainsi qu'aux réalités spécifiques de chaque quartier. L'Animation Hors-Murs est un concept qui donne entière satisfaction et qui permet de rencontrer de nombreuses et nombreux jeunes qui ne se rendraient pas forcément dans les lieux d'accueil. Depuis 2020, sur mandat de la Ville de Neuchâtel et avec l'aide financière du Canton, ce dispositif est également déployé sur Peseux et Corcelles-Cormondrèche.

Consciente de l'importance de sa mission et de la nécessité de répondre, avec pertinence et professionnalisme aux nombreux besoins, l'association du Centre de Loisirs de Neuchâtel se réjouit de poursuivre son engagement au service de la jeunesse de Neuchâtel dans le cadre de cette nouvelle configuration et remercie chaleureusement les autorités de la Ville de Neuchâtel et le Service de la Cohésion sociale pour leur engagement en faveur de l'animation socioculturelle et leur confiance.

Centre de loisirs

Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Michaël Frascotti, directeur du Centre de Loisirs de Neuchâtel, 032 725 47 25

Sylvain Ghirardi, chef du Service de la cohésion sociale 032 717 73 81

